

Le Bill n° 208, Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

---

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Les documents suivants, qui ont été remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pinard, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 11 avril 1956; (*Question n° 383*), en vue de l'état suivant: 1. Quels particuliers ou sociétés ont obtenu des contrats pour la cueillette du papier de rebut des immeubles du gouvernement pendant 1955, dans les villes suivantes: a) Ottawa, b) Montréal, c) Toronto, d) Winnipeg?

2. Quelle a été la somme versée au gouvernement, pendant l'année 1955, par chaque particulier ou chaque société?

Par M. Pinard,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 18 avril 1956, (*Question n° 389*), en vue de l'état suivant: 1. Quelle somme globale le gouvernement fédéral a-t-il versée en loyers pour tous les locaux loués à Charlottetown, Île du Prince-Édouard, du 31 mars 1953 au 31 mars 1956?

2. A quels propriétaires a-t-il versé ces loyers?

3. Quelle somme a-t-il versée à chacun?

---

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi, suivant l'article deux du Règlement.

L'Orateur,  
L.-RENÉ BEAUDOIN